RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

RASED de Brest-Abers Antenne de Lesneven

12 rue du Connétable de Richemont 29260 LESNEVEN

Tèl: 02.29.62.57.90

Mail: ce.rased29.b-abers-lesneven@ac-rennes.fr

PSYCHOLOGUE EN

Mme Aurélie QUERRE Permanence téléphonique le lundi matin de 9h à 12h

ENSEIGNANTE SPECIALISEE

Mme Armelle TANNE

Communes d'intervention Ecoles publiques de :

Lesneven, Plabennec Brignogan, Goulven, Kerlouan Kernilis, Le Drennec, Le Folgoët Ploudaniel



RASED DE BREST-ABERS

Antenne de Lesneven



Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté

Année 2023-2024

A qui le RASED s'adresse-t-il?

A tous les élèves de maternelle et de primaire présentant des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation scolaire.

La demande d'aide

Elle est faite par l'enseignant de la classe (avec l'accord de la famille) ou

directement par les parents

Les missions du RASED

Les membres du RASED :

- Accompagnent les équipes d'école, à leur demande.
- Apportent des aides aux enseignants, de façon indirecte.
- Peuvent assurer un éclairage sur les difficultés rencontrées par les élèves, sur des situations de classe particulières, ou difficiles, des événements douloureux.
- Mènent des actions spécifiques en cas de besoin (sensibilisation, prévention, remédiation...)

Sa composition

Une enseignante spécialisée, chargée des aides à dominante pédagogique : Armelle TANNE

Elle aide l'enfant à atteindre les compétences du socle commun identifiées comme insuffisamment maîtrisées :

- en dépassant ses difficultés,
- en prenant conscience de ses progrès et en suscitant l'expérience de la réussite qu'il transfère dans sa classe,
- en maîtrisant ses outils et méthodes de travail,
- en retrouvant confiance en soi, en se réconciliant avec l'école et l'envie d'apprendre.

Ces aides sont apportées à l'école

sur le temps scolaire par petits groupes ou au sein de la classe (co-intervention).

Sa composition

Une psychologue Education Nationale :

Aurélie QUERRE

Elle pratique les examens cliniques et psychométriques avec l'autorisation écrite des familles.

Elle contribue à la mise en place de différentes prises en charge, au RASED ou à l'extérieur de l'école (CMPP, orthophonie, services sociaux...)

Elle prend part aux décisions concernant la scolarité de l'enfant et participe à la constitution des dossiers d'orientation (EGPA, MDPH: ULIS, IME, AESH ...)

Elle apporte son écoute et son aide aux élèves lorsque leurs difficultés empêchent les apprentissages.